



MAIRIE DE BLOYE

BULLETIN D'INFORMATIONS

N ° 2

☎ : 04.50.01.43.27
FAX : 04.50.01.43.28
mairiebloye@wanadoo.fr

Janvier - Mars - Mai - Juillet - Octobre - Décembre
2 0 2 5

SITE INTERNET
www.bloye.fr

FACEBOOK
Mairie Bloye

**HORAIRES
D'OUVERTURE
AU PUBLIC**

LUNDI
8H30-12H00

MARDI
16H30-19H00

JEUDI
8H30-14H00

**DANS CE
NUMÉRO :**

Inscriptions scolaires &
assistantes maternelles 1
Les Moments Forts 2 à 4
Infos communales 5
Autres informations 6 à 9
Associations 10 à 11
Autres informations 12
A vos Agendas 12

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026



Les habitants(es) de Bloye désirant inscrire leur(s) enfant(s) **pour la première fois à l'école élémentaire, pour la rentrée 2025**, doivent se rendre en mairie avant le mardi 02/04/2025 pour une préinscription avec les documents suivants : justificatif de domicile, livret de famille et le carnet de santé avec la mise à jour des vaccins. Dès votre inscription réalisée, un **certificat d'inscription scolaire et une fiche de renseignements vous seront fournis**. Dès lors, vous pourrez prendre contact par mail avec la directrice de l'école, Madame PERRET Mathilde pour convenir d'un rendez-vous individuel entre le 07/04/2025 et le 27/05/2025. Merci de venir à ce rendez-vous avec :

- ⇒ **Le certificat d'inscription délivré par la mairie,**
- ⇒ Une photocopie du carnet de santé avec la mise à jour des vaccins (attention à veiller à ce que les nom et prénom de l'enfant soient indiqués),
- ⇒ La fiche de renseignements complétée,
- ⇒ Un jugement de divorce, si besoin.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'école. Cordonnées : Téléphone de l'école : 04.50.01.28.62. Mail : ce.0740688w@ac-grenoble.fr

AUTRES INFORMATIONS

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Nous avons la chance d'avoir sur la commune des assistantes maternelles agréées par le Service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de Haute-Savoie. Si vous cherchez une «nounou», prenez contact avec elles.



Nom	Adresse	Numéro téléphone	Capacité d'accueil restante au 03/03/2025
COLOMB Marianne	282, Route de Massingy	06.40.94.30.29	1 place sur 3 places de capacité d'accueil au total.
HUGOT-MERLOT Manuela	44 Route du Petit Salagine	06.61.84.83.11	0 place sur 3 places de capacité d'accueil au total.
LAMBERT Maude	590, Route de Ballentrand	06.18.80.22.16	0 place sur 4 places de capacité d'accueil au total (2 places disponibles pour septembre 2025).

Les Moments Forts

VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION, AUX PARTENAIRES ET AUX ACTEURS ECONOMIQUES.



C'est le samedi 4 janvier 2025 à 11h00, qu'ont eu lieu les vœux du Maire, de Monsieur Patrick DUMONT.

Monsieur le Maire est tout d'abord revenu sur cette année 2024, avec les travaux réalisés dont la vidéoprotection qui a été installée dans sa totalité depuis juin avec pas moins de douze caméras sur la commune. Celles-ci ont été installées pour la sérénité de toutes et tous. Il fut constater que la gendarmerie malheureusement a dû l'utiliser et la visionner par deux fois en fin d'année pour deux accidents graves au Petit Salagine.

Les autres travaux recensés furent le remplacement des portails de l'école, la rénovation du sol du foyer rural, y compris la cuisine, l'entretien des fossés, le déplacement du monument aux Morts, la réparation des cloches de l'église, la réorganisation du ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif avec l'installation d'une petite plateforme pour les conteneurs semi-enterrés près du cimetière et d'une colonne aérienne au Petit Salagine pour les ordures ménagères uniquement. Il a rappelé que trois Points d'Apports Volontaires (PAV) ont été mis en place sur la commune au cimetière, à la Garde de Dieu et à Balvay. Un petit rappel a été fait quant au tri et aux règles de bon sens à respecter. Le bac marron à la Garde de Dieu est destiné aux cartons marron et uniquement aux cartons marron. Pour les autres emballages type cartons et cartonnettes, il faut utiliser le bac jaune. De plus, quand les conteneurs débordent, il ne faut pas poser de déchets au pied des conteneurs mais se diriger vers un autre point de collecte. Point important et pas des moindres, les cendres chaudes et même froides ne se déposent pas dans les bacs gris réservés aux ordures ménagères ; en effet, elle provoquent des risques d'incendie aussi bien pour les conteneurs que pour le camion de collecte ! Enfin, les encombrants tels que les pneus, la ferraille et autres objets volumineux sont à déposer en déchèterie.

Au-delà des travaux, il est fort de constater que PanneauPocket fonctionne assez bien avec de nombreuses personnes qu'ils l'utilisent.

Enfin, le Maire informe de l'arrêt du marché communal par manque de commerçants. Il a remercié Madame Isabelle BOUCHET, 1^{ère} adjointe au Maire qui s'est démenée pour faire vivre ce marché communal.

Il est venu à parler des projets pour l'année 2025 qui seront la Garde de Dieu avec un permis de construire qui devrait être déposé fin 2025, début 2026, la rénovation de la route de Ballentrاند et l'entretien régulier des bâtiments, des bords de routes ainsi que des fossés.

Il a remercié les différents acteurs de la commune qui étaient présents(es) à cette cérémonie. Madame Sylvia ROUPIOZ, conseillère régionale, Madame Fabienne DULIEGE, conseillère départementale de Haute-Savoie et 1^{ère} adjointe à la mairie de Saint-Félix, Monsieur Alain BAUQUIS, maire de Saint-Félix et son adjointe Martine MAISON, Monsieur Jean-Michel BLOCMAN, maire de Massingy, Monsieur Jean-Pierre FAVRE, maire de Marigny-St-Marcel, Monsieur Marcel PEILLAT, ancien maire de Bloye, Monsieur Bernard GAY, maire honoraire de Massingy, Monsieur Pierre DENIER du Comité d'Action Sociale (CAE), Monsieur Thibault RONJAT, brigadier de la gendarmerie de RUMILLY et référent pour la commune de Bloye, accompagné d'un de ses collègues, Madame Florence MILHOMME de l'Hebdo des Savoie et qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette cérémonie.



Madame Véronique RIOTTON, députée de la Haute-Savoie, Monsieur Loïc HERVE et Monsieur Cyril PELLEVAL, sénateurs de la Haute-Savoie, Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Monsieur Martial SADDIER, président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Monsieur Daniel DEPLANTE, conseiller départemental de Haute-Savoie, Monsieur David-Anthony DELAVOËT, secrétaire général de la préfecture de Haute-Savoie, Monsieur Yohann TRANCHANT, maire de Sales, Monsieur François RAVOIRE président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et maire de Vallières-sur-Fier, le Capitaine Manoh LE BRET, du SDIS 74, Monsieur Philippe HECTOR, ancien maire de Bloye du précédent mandat, Monsieur Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane étaient excusés.

Madame Sylvia ROUPIOZ et Madame Fabienne DULIEGE ont pris la parole respectivement pour évoquer le budget de la région et du département.

Il a remercié l'État, la Région et le Département pour leurs aides financières pour les travaux réalisés.

Il a également remercié les élus(es), l'ensemble du personnel communal, Monsieur Lionel ROSSET pour son aide à la campagne de broyage de végétaux, Messieurs Philippe GROS et Didier LAMARCHE pour prêter « mains fortes » à notre agent technique, Monsieur Eric DUPONT-DUCRETET et Monsieur Jean-François PEILLAT qui intervient souvent dans l'urgence..., les associations, forces vives de la commune, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comme à l'accoutumée, il a mis à l'honneur les nouveaux habitants dont une famille qui a répondu présente et a présenté Monsieur Philippe ZANATTA, agent recenseur de commune.

Une minute de silence a été observée au préalable de la cérémonie pour le décès du 4^{ème} adjoint au Maire en charge des travaux, Monsieur Gérard RICHART.

Il fut alors temps de passer au moment festif et convivial de la cérémonie avec l'échange du verre de l'amitié, des petits fours et autres galettes des rois.

La municipalité remercie l'ensemble des personnes présentes lors de cet événement et renouvelle ses vœux de bonne et heureuse année 2025 à l'ensemble des habitants et acteurs de la vie de notre commune.



Mme Sylvia ROUPIOZ et M. le Maire



Mme Fabienne DULIEGE et M. le Maire



Moments forts

HOMMAGE A GERARD RICHART.



C'est avec une grande tristesse que la municipalité apprenait le 27 décembre dernier le décès de Gérard RICHART, adjoint au Maire en charge des travaux. Il a œuvré sous le mandat de Monsieur Philippe HECTOR, ancien maire et Monsieur Patrick DUMONT, maire actuel, avec ténacité et acharnement dans ses fonctions. Il était dévoué à la commune et menait à bien les tâches qui lui étaient confiées. Son professionnalisme était approuvé de toutes et tous. De plus, Gérard était une personne toujours confiante, souriante et positive. Son sens du devoir et sa disponibilité, sa gentillesse faisaient partie de ses traits de caractère. Sa perte laissera un grand vide dans la mémoire de toutes et tous... **Au nom du conseil municipal, des agents, nous renouvelons nos pensées les plus sincères à sa famille.**

REUSSITE POUR LA MARCHE AUX LAMPIONS EN DECEMBRE 2024 !



Le vendredi 20 décembre 2024 s'est tenue «la marche aux lampions» organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bloye. La mairie a fourni les lampions à toutes les personnes présentes. Certains lampions ont été fabriqués par Sylvie SIMOND. Merci à elle pour son aide ! Le départ et l'arrivée se sont faits au foyer rural «Yves de Mouxy». Même le Père Noël était présent et a offert une friandise à l'ensemble des participants ! Chacun a pu apprécier le verre de l'amitié. Cette balade fut une réussite ! Merci pour ce moment de partage !



FAITES LE CHOIX DU BROYAGE !

Un broyeur mis à disposition à titre gracieux par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie sera disponible sur la commune les lundi 24 et mardi 25 mars 2025. Nous nous déplacerons chez les personnes intéressées pour broyer leurs branchages sur prise de rendez-vous auprès de la mairie (sur place, par mail) au plus tard le jeudi 18 mars 2025. Ce matériel broie des branches jusqu'à 10 cm de diamètre. Le broyat vous servira de matières sèches dans votre compost, pour pailler ou pour aménager des allées. La mairie ne récupérera pas votre broyat, les habitants devront l'utiliser ou l'emporter par eux-mêmes en déchèterie. Il est **demandé aux administrés(ées) d'être présents(es) sur place et de préciser** lors de leurs inscriptions le volume à broyer. Nous remercions le service Prévention et Valorisation des Déchets de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour le prêt de ce matériel.



Source SIVALOR.

ETAT CIVIL

Naissances : Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre commune :

- Martin DEMIAUX, né le 20 janvier 2025, fils de M. DEMIAUX David et COLLIARD-PIRAUD Julia, domiciliés 717 Route du Grand Salagine. *Toutes nos félicitations aux heureux parents.*



Décès : Nous avons eu le regret de perdre :

- Monsieur Gérard RICHART (4^{ème} adjoint au Maire en charge des travaux), décédé le 27 décembre 2024. *Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et à leurs proches.*



GALETTE DES ROIS A LA CANTINE.

Vendredi 17 janvier 2025, les enfants de l'école publique de Bloye ont pu partager et déguster la traditionnelle et délicieuse galette des rois à la cantine fournie par notre prestataire de cantine LEZTROY ! Merci à notre fournisseur ! Nous avons eu cette année encore, trois reines : Zola, Méloé, Tiana et un roi, Albin ! Tout le monde était ravi et s'est régalé pendant ce moment chaleureux et convivial !



Albin

Zola

Tiana

Méloé

Autres Informations

INSOLITE : UNE CHEVRERIE QUI S'OCCUPE DE L'APRES-NOËL !

Au moment de jeter son sapin de Noël, le premier réflexe est généralement de l'emballer dans un sac à sapin et/ou de le déposer à l'emplacement prévu à cet effet. Mais une alternative étonnante consisterait à le donner à des chèvres. C'est une manière écologique de recycler son sapin naturel. Il est un apport de vitamines et d'oligo-éléments bénéfique pour les chèvres. Il participe également au bon équilibre de leur organisme ! Monsieur Vincent BEVILLE est venu chercher le sapin à l'école pour l'apporter à la chèvrerie du Chéran à Héry-sur-Chéran ; les biquettes étaient ravies !

Après le passage
des chèvres....



Les chèvres en action...

VOUS AVEZ BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen ? Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

- Vous êtes convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^{ème} anniversaire.

- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire et pourrez alors voter.

La mairie vous remet votre attestation de recensement le jour-même de votre recensement citoyen.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur www.service-public.fr ou scanner le QR code de l'affiche ci-contre.



DES ACTIONS GRATUITES POUR LES SENIORS DU TERRITOIRE



Le pôle social de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a à cœur de proposer, tout au long de l'année, des actions et animations à destination des seniors du territoire :

- ⇒ Atelier Qi Gong et méditation.
- ⇒ Atelier céramique.
- ⇒ Atelier culinaire «Les Ateliers de Philomène».
- ⇒ Visite du musée de Rumilly «Les 5 Sens».
- ⇒ Atelier du numérique.

L'inscription est **OBLIGATOIRE** au 04.50.01.87.15, les lundis après-midi et jeudis après-midi de 13h30 à 17h00.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet de Bloye : <https://bloye.fr/programme-des-actions-seniors-du-deuxieme-semester-2025/>

Sources Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
et la mairie.

0 800 112 112 : UN NUMERO QUI VOUS RAPPELLE EN CAS D'URGENCE

Malaise, incendie, personne blessée, accident de la route, harcèlement... vous avez contacté un numéro d'urgence ? Désormais, vous serez recontacté via le 0.800.112.112. Ce numéro est gratuit, le fait de décrocher ne vous sera pas facturé, ni surtaxé. Il n'y a aucun risque à répondre à cet appel, ce n'est pas un spam. Pour ne pas être surpris s'il s'affiche sur votre écran de téléphone, vous pouvez l'ajouter au répertoire de votre smartphone sous l'appellation «Services d'urgence» ; vous saurez ainsi que vous pouvez répondre en toute confiance.

Il existe 12 numéros d'urgence gratuits :

- 15 - Samu (Service d'aide médicale d'urgence).
- 17 - Police ou gendarmerie.
- 18 - Sapeurs-pompier.
- 112 - Numéro d'urgence européen.
- 114 - Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes.
- 115 - Urgences sociales (Samu social).
- 119 - Enfance en danger.
- 116 000 - Enfants disparus.
- 116 117 - Permanence des soins ambulatoires.
- 191 - Sauvetage aéronautique.
- 196 - Sauvetage maritime.
- 197 - Alerte attentat.

Le 0.800.112.112 ne prend pas directement d'appel d'urgence, c'est un numéro qui rappelle le demandeur uniquement. Si vous appelez le 0.800.112.112, un message vocal vous indiquera de rappeler le service d'urgence classique contacté précédemment.



Autres Informations

ACTION POUR LES AIDANTS FAMILIAUX...

Nous vous informons que le Pôle Social de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a mis en place des actions concernant les aidants familiaux dont les parents se trouvent sur le territoire.

Une nouvelle action dénommée «Café Détente des aidants» aura lieu et voici les prochaines dates :

- Lundi 17 mars 2025 de 14h00 à 15h30.
- Lundi 12 mai 2025 de 14h00 à 15h30.
- Lundi 16 juin 2025 de 14h00 à 15h30.
- Lundi 21 juillet 2025 de 14h00 à 15h30.

Une psychologue de l'association France Alzheimer Haute-Savoie sera présente. Aussi, vous pourrez échanger en toute confidentialité sur le rôle des aidants autour **d'ateliers et d'une pratique du bien-être. Ce sera aussi l'occasion de pouvoir partager entre aidants. Chaque aidant a besoin d'être accompagné sur le plan émotionnel, physique mais aussi relationnel !**

Si ces actions vous intéressent (l'entrée est gratuite), vous pouvez vous inscrire auprès du pôle social au 04.50.01.87.15. Lieu : «Domitys Les Deux Lacs» - 4 place de la Manufacture à Rumilly.

Source Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

CREATION D'UNE ZONE A FAIBLES EMISSIONS MOBILITE (ZFE-m) DU GRAND ANNECY.

A compter de janvier 2025, la Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m) de l'Agglomération du Grand Annecy est entrée en vigueur. **L'objectif est de limiter le nombre de véhicules polluants pour améliorer durablement la qualité de l'air et la santé de tous. Pour circuler dans cette zone, la vignette Crit'Air est obligatoire** pour tous les véhicules motorisés. Vous pouvez la commander via la site internet suivant : <https://www.certificat-air.gouv.fr/>

Attention ! À partir du 1^{er} janvier 2025, tous les véhicules non classés, sauf **dérogation, et les véhicules n'ayant pas apposé leur vignette Crit'Air, circulant ou stationnés dans le périmètre de la ZFE-m, sont passibles d'une contravention : 68 € pour un véhicule léger, un, deux ou trois roues motorisé ou un utilitaire et 135 € pour un véhicule lourd.**

Pour plus d'informations, vous pouvez avoir plus de renseignements avec le lien ci-dessous : <https://www.grandannecy.fr/zfem>



EN 2025, PENSEZ J'YVELO !

Cette année, J'yVélo poursuit son engagement à vous accompagner dans vos déplacements quotidiens avec notre gamme de vélos à assistance électrique en location, des consignes à vélos pour diversifier vos modes de déplacement, un atelier de réparations pour rouler en toute sérénité, et bien sûr nos interventions pédagogiques sur le vélo, comprenant contrôles techniques, marquage BicyCode®, ateliers de maniabilité, vélo-école, et bien plus encore !

- Location de vélos à Assistance Electrique (VAE) de la demi-journée à trois mois : je loue un j'yvélo.
- Location de places en consignes : je découvre les consignes.
- Entretien, réparation et marquage BicyCode® : je me renseigne avant de passer à l'atelier.
- Animations autour du vélo : contrôle technique gratuit, parcours de maniabilité pour les enfants, interventions en entreprise...
- Pompe à pied à votre disposition devant l'agence.

Découvrez la Maison du Vélo partenaire de notre service : venez réaliser avec des moniteurs diplômés et expérimentés des randonnées en VTT à assistance électrique ou des cours particuliers.

Coordonnées et horaires :

Agence multiservices J'yvélo, location et réparation de vélos, Gare de Rumilly, Tel : 04.50.27.52.39

Mail : contact@jyvelo.fr ; lien pour plus de renseignements : <http://www.rumilly-terredesavoie.fr/Transport-et-mobilites/Service-J-yvelo>

D'avril à octobre :

- Du mardi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.

De novembre à mars :

- Du mardi au vendredi de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00.
- Le samedi de 11h00 à 13h00 et de 15h00 à 17h30.

Source Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.



SIGNALE TON FRELON !

Comment différencier le frelon asiatique du frelon européen ? Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort **sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce** sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique. En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. **En fin d'automne de nombreuses futures**

reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création **de nouveaux nids, l'année suivante. Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.**

Nous vous recommandons de piéger les frelons asiatiques pour éviter la multiplication des nids.

Pour plus d'informations d'ordre générale, vous pouvez scanner le QR code ci-contre.



Le Coin des Associations

Les informations publiées sont sous l'entière responsabilité

LE COMITE D'ANIMATION DE BLOYE (CAB)



10^{ème} CONCOURS DE BELOTE DU COMITE D'ANIMATION DE BLOYE (CAB).

Le dimanche 2 février 2025 s'est déroulé le concours de belote organisé par le Comité d'Animation de Bloye (CAB).

Vingt-six doublettes ont joué, cinq parties sur 10 donnes. Les joueurs ont pu se restaurer et se désaltérer à la buvette.

La première équipe a gagné deux bons pour deux pneus offerts par «VICTOR PNEUS» que nous remercions. Les deuxième et troisième équipes ont gagné respectivement un bon d'achat à la «Boucherie des 2 Savoies» à Saint-Félix et un bon d'achat à la «Crém'Rit» à Entrelacs.

Nous remercions tous les donateurs pour les lots et tous les bénévoles qui ont organisé ce concours. La journée fut une réussite !



CLUB LES «BONS VIVANTS»

C'est avec une vive émotion que l'association «Les Bons Vivants» vous informe de la disparition de son président, Monsieur Gérard RICHART. Il était très présent et disponible. Nous te disons «au revoir».

Le Club «Les Bons Vivants».

APE

Chers parents, chers habitants,

Vendredi 24 Janvier 2025 s'est tenue notre 2^{ème} édition de la «Soirée Jeux». Malgré l'épidémie de grippe qui a terrassé la moitié de l'école, vous avez encore une fois, répondu présents et nous vous en remercions chaleureusement !!

La prochaine manifestation est le célèbre carnaval de l'école, le Samedi 15 Mars 2025. Rendez-vous devant le Foyer Rural à 15h00 pour le défilé dans les rues de Bloye au son et surtout au rythme de la batucada «Les Maillochitos» !!

Prévoyez d'ores et déjà vos plus somptueux ou effrayants costumes pour le concours de déguisement !!

A très bientôt !



L'équipe APE.

CHASSE (ACCA)

Bonjour à toutes et tous,

La saison 2024/2025 est terminée !

Le prélèvement effectué est le suivant :

- ⇒ Une douzaine de canards et de faisans.
- ⇒ Quelques sarcelles et bécassines, pigeons, un lièvre et sept renards.

Le plan de chasse chevreuil n'a pas été fait complètement. Quatre chevreuils sur cinq ont été prélevés, cinq étant le quota maximum.

Nous avons trouvé une carcasse attaquée par un prédateur !

Aucun sanglier levé en action de chasse, du jamais vue sur la

commune en 42 ans d'expérience ! Même constat sur les communes d'Entrelacs/Albens et Saint-Félix...

C'est la 2^{ème} saison, très petite en prélèvement et consécutive !!!



Le président de l'ACCA de Bloye.
Christophe RAMEL.

ANNIVERSAIRE 20 ANS PORTAGE REPAS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE.

La distribution des paniers garnis, à l'occasion des 20 ans du Service Portage de Repas à Domicile, a été un grand succès ! Ce n'est pas moins de 147 paniers qui ont été distribués durant les quinze premiers jours de décembre aux domiciles des bénéficiaires, qui ont accueilli ce présent avec joie, sourires voire même des pleurs pour certains. Cet événement a été l'occasion pour la Communauté de Communes de partager des moments d'échange et de rire avec leurs seniors qui ont l'habitude de les voir dans une mission totalement différente, mais qui n'en reste pas moins importante pour leur quotidien.



Très heureuse d'avoir pu associer les mairies à cet événement, l'équipe du portage des repas tient à remercier de l'implication pour le bon déroulement de ce projet qui les tenait très à cœur pour fêter les 20 ans du service.

Isabelle BOUCHET, 1^{ère} adjointe à la mairie de Bloye et membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pu porter un panier garni à Madame Maria DIANA, qui était ravie, en présence de Madame Sandrine PONGIBAUD, agent de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

Sources Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
et la mairie.

A vos Agendas



DIMANCHE 09 MARS 2025 : Choucroute organisée par le Comité d'Animation de Bloye (CAB) au Foyer Rural «Yves de Mouxy» à 12h00 sur inscription.

SAMEDI 15 MARS 2025 : Carnaval organisé par l'APE (l'Association des Parents d'Elèves). Rendez-vous à 15h00, sur le parking du Foyer Rural «Yves de Mouxy» et départ du défilé suivi d'un goûter à l'école, ouvert à tous.

LUNDI 24, MARDI 25 MARS 2025 : Mise à disposition d'un broyeur pour les administrés(ées) par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, sur rendez-vous auprès de la mairie sur place ou par mail. Inscription obligatoire au plus tard le mardi 18 mars 2025.

Responsable Publication : Patrick DUMONT.

Comité de validation : Claire NONIN, Isabelle BOUCHET, Laurent BONIAUD,
Marie-Rose GUIGON, Patrick DUMONT.

Distribution : Véronique ROQUART.

Crédits Photos : Mairie de Bloye, CAB, Ecole, APE, Hebdo des Savoie.

Ne pas jeter sur la voie publique.